



Retrouvez-nous sur :



CHAMPIONNAT RÉGIONAL CLM TOUTES CATÉGORIES LUNDI 5 JUIN 2017-PIERRES (28)



UNE ORGANISATION



HERVÉ THERMIQUE





Le mot du Président De l' ESMP-Cyclisme

C'est avec un grand plaisir que l'ESMP-C accueille sur la commune de Pierres, le Championnat Régional FFC de Contre la Montre Individuel.

Cette épreuve qui nous a été confiée est pour nous un grand Projet. Nous espérons que le parcours que nous vous avons tracé, vous permettra de vous exprimer avec brio. Aujourd'hui vous traverserez les communes de Bouglainval, St Cheron des Bois, Néron, Bois Richeux et Pierres. L'arrivée sera jugée devant la Concession Renault, Garages du Château fidèle partenaire de notre club. Il est indéniable que ce parcours déterminera de beaux champions régionaux.

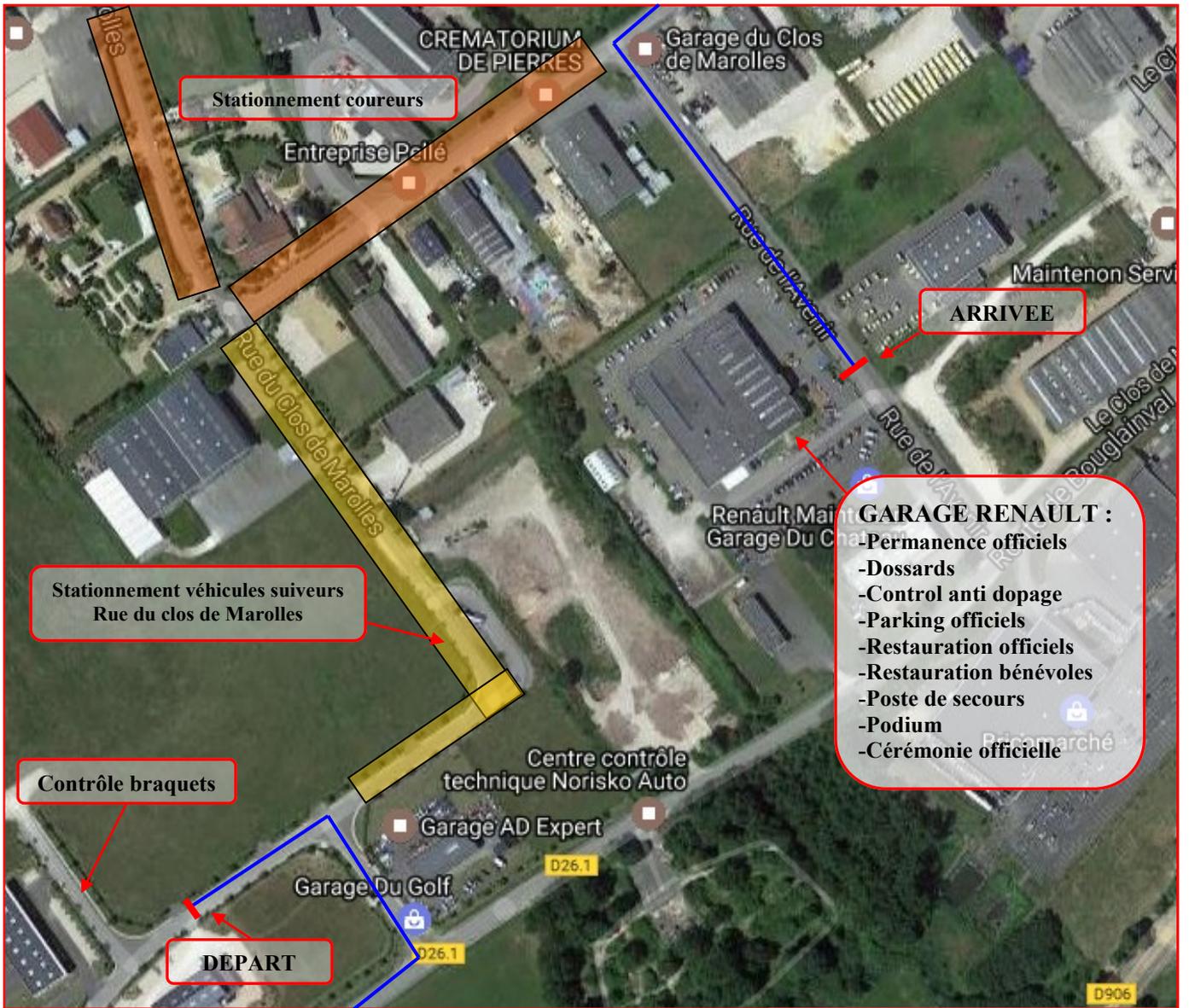
Je tiens à vous remercier d'avoir fait le déplacement dans notre département de l'Eure et loir département céréalier et fort de son patrimoine avec le château de Maintenon, la cathédrale de Chartres et les jardins médiévaux de Bois Richeux, ces trois lieux que vous avez pu apercevoir lors de votre trajet.

L'organisation de ces Championnats a été possible grâce une équipe de dirigeants passionnés et aux aides financières et matérielles de nos partenaires.

Je tiens à remercier tout particulièrement la Société Hervé thermique, les Garages du Château, Concession Renault, la Mairie de Pierres, le Conseil Départemental et le Comité Régional Centre Val de Loire de Cyclisme sans qui cet événement n'aurait pas été possible.

Je vous souhaite une belle compétition et que les meilleurs l'emportent.

Christophe Le Cornec
Président de L'ESMP-Cyclisme



Règlement et Horaires

-Les véhicules suiveurs (1 maximum par coureur) seront placés (rue du clos Marolles) dans l'ordre des départs, 10 minutes avant l'horaire de départs affiché sur le tableau officiel qui sera positionné à la permanence Concession Renault rue de L ' avenir et publié sur notre site internet.

-Chaque véhicule devra positionner le numéro de dossard de son coureur sur le pare-brise côté passager en haut pour être lisible par l'organisation.

-Il est rappelé que :

- Le véhicule suiveur doit se tenir au moins à 10 mètres derrière le coureur, ne jamais le dépasser, ni venir à sa hauteur. En cas d'avarie, le dépannage n'est autorisé qu'à l'arrêt, sur la droite et le véhicule suiveur ne doit gêner la circulation et les autres concurrents.
- Le véhicule suiveur devra rouler les feux de route et de détresse sur marche.
- Le véhicule suiveur d'un coureur qui va être rejoint doit, dès que la distance qui sépare les deux coureurs est inférieure à 100 mètres, se ranger et se placer derrière le véhicule de l'autre concurrent.
- Le véhicule suivant le coureur qui en rejoint un autre n'est autorisé à s'intercaler que si les coureurs sont séparés d'au moins 50 mètres.
- Le véhicule suiveur est autorisé à transporter le matériel permettant le changement de roues ou de bicyclette, si cette dernière a été contrôlée avant le départ.
- Il est interdit de préparer ou tenir prêt, hors gabarit du véhicule suiveur tout matériel destiné aux coureurs. Toutes les personnes devront se tenir à l'intérieur des véhicules.

-Tous les départs sont donnés Rue du clos Marolles ZA de Pierres 28130 Pierres devant la Société Lesoudier.

-Toutes les arrivées seront jugées devant la Concession Renault rue de l ' Avenir.

Chaque coureur doit se présenter pour le contrôle de sa bicyclette et de son braquet au plus tard 15 minutes avant son départ, sous peine de refus de départ. Au moment du départ ou à l'arrivée un nouveau contrôle pourra être effectué.

Braquet minime : 7,01 m

Braquet cadet : 7,62

Braquet junior : 7,93

Pour les catégories Minimes, Minimes dames, cadets , cadettes ,seul le matériel traditionnel est autorisé (pas de vélo de chrono, de roue pleine, de prolongateur)

Contrôle des braquets rue du clos Marolles devant la société Lesoudier

Ordre de départ :

Minimes et Dames	12h30	10,500 km
Cadettes et Cadettes	13h30	13.000 km
Dames Juniors, seniors & PC Dames	14h15	20.850 km
Juniors	15 h00	20.850 km
PC 1-2-3-4	15h30	20.850 km
Seniors Espoirs 1-2-3	16h30	20.850 km

Départ donné toutes les minutes

Classements et titres :

Un classement et un titre de Championne ou Champion régional pour toutes les catégories.

1-Protocole et récompenses pour les jeunes, 15 ' après l ' arrivée du dernier Cadet

2-Protocole et récompenses pour les Dames, les Juniors et seniors 30 ' après le dernier arrivant. .

Un verre de l ' amitié vous sera proposé à l'issue et dès présence des signaleurs et participants à l'organisation.

Engagements :

Engagement par internet uniquement, date limite de jeudi 1 juin minuit. Pas d'engagement sur place

Horaires de départ :

Les horaires de départ seront disponibles sur les sites FFC Centre val de Loire et esmpc.fr 48 heures avant l'épreuve. Ils seront aussi affichés à la permanence de l'épreuve Concession Renault rue de l'Avenir 28130 Pierres.

Fléchage du circuit :

Le fléchage du circuit par inscription sur la route sera réalisé 10 jours avant l'épreuve. Les kilomètres restant par portion de 5 km, et chaque kilomètres sur les 5 derniers kilomètres, sauf pour le parcours minimes ou seul les deux derniers kilomètres seront indiqués.

Un marquage spécifique vous informera de la présence d'un ralentisseur à l'entrée de Pierres.



Signaleurs :

Des signaleurs seront présents à chaque intersection, leur mise en place sera terminée 15 minutes avant le départ du premier coureur. Le rendez-vous des signaleurs sera à 11h00 à La permanence Concession Renault

Chaque signaleur devra se munir d'un gilet fluorescent jaune, d'un panneau de signalisation à main type K10 interdisant et autorisant le passage, de l'arrêté Préfectoral.

Circuit minimes :

Distance : 10.500 km

Départ : 12h30 rue du clos Marolles Devant la sté Lesoudier
Puis route de Bouglainval- D-26-1 / D-136 / D-326-3 / D-326-6 / rue de l'Europe

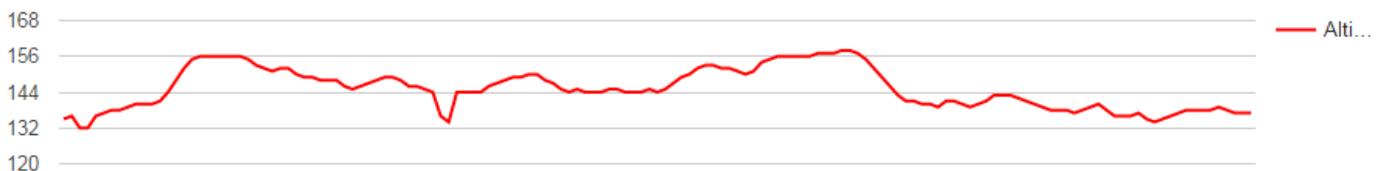
Arrivée : Rue de l'Avenir , devant la Concession Renault

Seul le matériel traditionnel est autorisé

(pas de vélo de chrono, de roue pleine, de prolongateur)



Lissage : Pas de lissage Dénivelé < 2m Dénivelé < 5m Dénivelé < 10m Dénivelé < 25m



Dénivelé négatif : 41 m | Dénivelé positif : 43 m
Altitude de départ : 135 m | Altitude d'arrivée : 137 m
Différence d'altitude entre le départ et l'arrivée : 2 m
Altitude Maxi : 158 m | Altitude Mini : 132 m

Circuit cadets:

Distance : 13kms

Départ : 13h30 rue du clos Marolles Devant la sté Lesoudier

Puis route de Bouglainval- D-26-1 / D-136 / D-327-5/ D-326-3 / D-326-6 / rue de l'Europe

Arrivée : Rue de l'Avenir , devant la Concession Renault

Seul le matériel traditionnel est autorisé

(pas de vélo de chrono, de roue pleine, de prolongateur)





HERVÉ THERMIQUE



ENTREPRENEURS D'ASSURANCES

JM SAS J.M. AUTIN
Récupération - Recyclage
Achat/vente de métaux
Location de benne
Démolition



15 rue Jean Rostand
 28300 MAINVILLIERS
autinrecuperation@orange.fr

Mob. 06 46 18 09 52
 Tél. 02 37 34 64 10
 Fax. 02 37 34 68 04

EJ **Esteves Joaquim**

- Peinture intérieure et extérieure
- Revêtement de Sols et Murs
- Ravalement
- Vitrierie
- Démoussage de toitures
- Travaux divers

Artisan Peintre

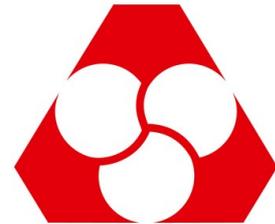
06 13 23 78 97 - www.esteves-joaquim-peinture.fr



RENAULT
MAINTENON- EPERNON



*les nouveaux
commerçants*



Crédit Mutuel

